

*Solidarité sportive,
politique de l'autruche ou favoritisme intéressé?*

Qu'en pense l'Union Cycliste Internationale?

A l'occasion des championnats du monde cyclistes, qui se sont déroulés en août dernier, la presse s'est fait l'écho d'un incident symbolique en même temps que pratique. Le Comité International Olympique, comme tous les sportifs épris d'équité, ne pouvait manquer de s'en émouvoir.

Rappelons brièvement les faits. Une fois de plus, les championnats du monde cycliste avaient pour cadre l'un des trois grands pays du cyclisme, la Belgique (les deux autres étant la France et l'Italie). Une fois de plus, du fait de l'adhésion de la Belgique à l'OTAN, l'Allemagne de l'Est allait en faire les frais. Les frais au propre et au figuré, puisque l'équipe allemande, n'ayant pu obtenir du Bureau Inter-Allié les papiers nécessaires à l'obtention des visas d'entrée, n'en effectua pas moins le déplacement de Bruxelles, dans l'espoir incertain de participer néanmoins aux rencontres prévues.

Les coureurs durent doublement déchanter lorsque, bloqués à l'aéroport, ils attendirent en vain que l'Union Cycliste Internationale, usant de son influence, intervienne fermement auprès des autorités administratives pour que soit levé l'embargo qui les frappait.

Il est aisé d'imaginer la cruelle déception d'athlètes qui non seulement s'étaient soigneusement préparés en vue d'une victoire possible (les performances réalisées dans leur pays la laissant entrevoir), mais qui, d'autre part, se voyaient lâcher par leur propre Fédération Internationale.

*

Diverses questions viennent donc à l'esprit, d'autant plus péremptoires qu'actuelles. On nous dira que le Comité International

Olympique n'a pas à se préoccuper des problèmes internes des fédérations internationales. Certes, on aura raison, mais il s'agit ici de l'intérêt supérieur du sport en général. Ainsi, au moment même où Comité International Olympique et Fédérations Internationales se penchent, ensemble, sur ce grave problème de la discrimination politique qui entrave le déroulement de maintes manifestations, où l'une ou l'autre organisation, ne craignant pas de mettre en péril des mois de préparation, préfère annuler des congrès ou des championnats pour que soit respecté le noble principe du sport ouvert à tous, sans distinction, ne nous est-il pas permis de déplorer que tant d'efforts soient compromis par l'indifférence ou l'intérêt particulier? Est-il vraiment impossible de ne confier l'organisation de concours internationaux qu'aux seuls pays garantissant la participation de *toutes* les nations inscrites? Ou la recette finale l'emporte-t-elle sur la fraternité sportive?

La force du sport qui ouvre les frontières, ira s'amenuisant si, sous n'importe quel prétexte, certains de ses dirigeants acceptent les compromis, les dérogations à une politique d'action qui devrait être commune et permanente, et qui, par leurs soins, n'est que sporadique et, par conséquent, inefficace. Le sport, bien vite, ne deviendra plus qu'exercice physique et perdra cette éthique qui le replace encore au rang des nobles activités humaines. Et pourra-t-on s'étonner, alors, que les athlètes eux-mêmes, s'inspirant de leurs dirigeants, ne transgressent les règles d'honneur, de loyauté et d'authenticité qui leur sont imposées?